La publication officielle des travailleurs en télécommunications – Vol. XXXV, No. 2 – été 2013

le Transmetteur

TWU STT
TELECOMMUNICATIONS WORKERS UNION
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS (EUSES) EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

LE DRAPEAU DU TWU-STT EST FIÈREMENT BRANDI EN APPUI AUX MEMBRES DES TEAMSTERS QUI TRAVAILLENT CHEZ IKEA À RICHMOND, EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

- Un nouveau président est élu
- De nouveaux dirigeant(e)s sont élus
- Les faits saillants du Congrès 2013
- Le processus de sélection de fusion
- Un membre se rase les cheveux pour une cause

STT

Message du président

Chers confrères et consœurs,

Je veux profiter de cette occasion pour exprimer à quel point je suis honoré d'avoir été élu comme nouveau président. J'ai hâte de servir ce Syndicat, votre Syndicat, dans mes nouvelles fonctions. Après plus de 30 ans comme activiste et membre du STT, je me réjouis de pouvoir diriger le STT à travers les nombreux enjeux et défis qui nous attendent.

Le STT et nos membres sont confrontés à plusieurs problèmes urgents : le mouvement ouvrier continue de subir la pression causée par l'externalisation, la délocalisation et le nombre décroissant de membres. Comment pouvons-nous mieux planifier pour l'avenir, et comment pouvons-nous protéger les emplois et la vie au travail de nos membres et de leurs familles ? Cela fait plusieurs années que le STT a besoin d'un changement positif. La baisse du nombre de membres subie par le Syndicat a fait qu'il est devenu de plus en plus difficile de garantir que nous sommes en position de force quand il s'agit de négocier et d'agir au nom de nos membres et leurs familles. Nous avons la responsabilité de nous assurer que nous avons les ressources et la portée nécessaires pour relever les défis de plus en plus difficiles pour les travailleurs dans l'économie mondiale, y compris la sous-traitance et la délocalisation de notre travail. Si nous voulons continuer la fière tradition de fournir un service de qualité à nos membres, nous avons besoin de la capacité, de l'influence et de la force rattachées à l'appartenance à un syndicat plus vaste et plus diversifié. À cette fin, c'est le bon moment d'amorcer ce processus démocratique.

« Après plus de 30 ans comme activiste et membre du STT, je me réjouis de pouvoir diriger le STT à travers les nombreux enjeux et défis qui nous attendent »

Les délégués au Congrès du STT ont approuvé les négociations en cours avec la direction du Syndicat des Métallos. Les comités des deux parties impliquées dans ces négociations ne veulent que le meilleur résultat pour nos membres respectifs et pour assurer un mouvement ouvrier plus dynamique. Il ne s'agit pas d'une sorte de négociation collective où deux adversaires s'affrontent avec des programmes divergents. Nous sommes des amis partageant les mêmes valeurs ¾ l'amélioration de la vie des travailleurs est notre objectif premier. Nous croyons qu'ensemble nous pouvons faire plus pour les travailleurs et les travailleuses que nous pourrions le faire séparément. Consultez le site du STT et inscrivez-vous pour recevoir les bulletins électroniques pour les plus récentes informations sur l'état d'avancement de ces négociations. En fin de compte, vous, les membres, aurez à décider si nous unissons nos forces avec le Syndicat de Métallos. Nous voulons nous assurer que vous recevrez toutes les informations afin que vous puissiez prendre une décision éclairée.

Sur le plan des télécommunications, la plupart des membres du STT sont au courant que Verizon cherche à entrer dans le marché de la téléphonie mobile au Canada. Le STT s'oppose à l'entrée de cette société géante américaine dans le paysage canadien des télécommunications pour un certain nombre de raisons. Selon les règles actuelles pour les nouvelles entreprises et le gouvernement fédéral conservateur à Ottawa, Verizon obtiendra un avantage extrêmement injuste par rapport aux sociétés existantes au moment de soumissionner lors de la vente aux enchères du spectre sans fil à venir. Une fois avoir obtenu ce spectre, Verizon n'aura pas à construire son propre réseau puisque les règles actuelles lui permettront de s'appuyer sur l'infrastructure existante, construite et payée par Telus et autres sociétés canadiennes. Cela ne créera pas d'emplois au Canada ne n'aidera l'économie. Verizon dispose de 100 millions d'abonnés sans fil, 13 fois la clientèle de Telus, et peut facilement dominer le marché canadien. Il ne s'agit certainement pas d'une jeune entreprise en développement qui a besoin des subventions du contribuable canadien. Nous vous encourageons à communiquer avec votre député pour lui exprimer votre mécontentement. Dites à votre député que les grands concurrents étrangers ne devraient pas bénéficier d'un traitement spécial au détriment des emplois canadiens et que cela aura un impact négatif sur les populations des régions rurales du Canada en limitant leur couverture sans fil, et que nous savons par expérience que les niveaux de service aux petites collectivités sont touchés lorsque la concurrence déloyale est permise.

Je vous encourage tous à vous tenir au courant des nouvelles du Syndicat en visitant le site www.twu-stt.ca et en assistant aux réunions des sections locales dans votre région. Veuillez communiquer avec votre délégué syndical ou le représentant syndical de votre section locale si vous avez des questions.

En toute solidarité,

Lee Riggs
Président national du STT

Le président retraité du STT George Doubt

Aprés 40 ans de travail en tant que membre du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT), le président national du STT, le confrère George Doubt, a annoncé qu'il prenait sa retraite. Il a été interviewé pour le Transmetteur une dernière fois avant son départ officiel le 14 juin 2013, où il a partagé son passé avec le Syndicat et ses espoirs pour l'avenir.

Le confrère Doubt est né à Trail et a grandi à Kamloops, en Colombie-Britannique. Il se souvient que sa mère, une enseignante de maternelle, était très impliquée dans l'association des enseignant(e)s de Kamloops. Ces parents, tous deux membres d'un Syndicat (son père était membre du Syndicat des travailleurs et des travailleuses unis de l'alimentation et du commerce ou TUAC), ont fièrement inculqué les valeurs démocratiques à leurs quatre enfants. Après avoir été mis à pied par l'usine de contreplaqué où il travaillait, qualifiant l'évènement comme étant « la meilleure chose qui me soit jamais arrivée », le confrère Doubt a eu vent d'une offre d'emploi chez B.C. Tel comme poseur de lignes. Il a postulé et à sa grande joie a été embauché à Kamloops le 9 avril 1973, où il a complété sa formation intensive de poseur de lignes communément appelée « 90-day wonder ». Quelques années plus tard, des militant(e)s syndicaux lui ont demandé s'il voulait devenir délégué syndical. « Ma formation de délégué syndical sur le terrain m'a appris à savoir improviser, mais j'ai beaucoup apprécié mes échanges et venir en aide aux gens dans la résolution de leurs problèmes », explique le confrère Doubt.

Le confrère Doubt a acquis une vaste expérience en militant pendant de nombreuses années au nom des membres du Syndicat de diverses divisions et de différents milieux de travail. Il a d'abord été élu agent d'affaires dans la région intérieure de la Colombie-Britannique en 1997, devenant ainsi membre du Conseil exécutif, puis il a été réélu par la suite plusieurs fois à ce poste. Au fil des ans, il a représenté au total 12 Sections locales du STT et a siégé au sein de nombreux Comités, dont le Comité de négociation du STT lors du dernier cycle de négociations collectives avec Telus. D'innombrables heures ont été dédiées à son rôle de fiduciaire du Régime de pension des travailleurs (euses) en télécommunications (RPTT) et de membre du Conseil d'administration ainsi que du Comité exécutif de Concert Properties depuis 2007. Cette même année, le confrère Doubt est devenu membre du Conseil exécutif de la Fédération du travail de la Colombie-Britannique et a été élu vice-président du Congrès du travail du Canada (CTC) l'année suivante, en 2008, lors de l'assemblée générale du CTC. L'étendue de ses connaissances et de son expérience en matière de questions liées au travail nous manquera énormément et sera sans doute sollicitée par ses consœurs et confrères du Syndicat.

Après six ans comme président national du STT, son conseil pour le nouveau président est simple : « Évitez de vous laisser emporter par les vagues de pessimisme. Vous déplairez inévitablement à quelques personnes quand vous ferez certains choix, mais habituez-vous à ça, car ce n'est pas un raison pour ne pas prendre de décisions ».

Le confrère Doubt dit avoir admiré beaucoup de gens au cours des années et leur être reconnaissant de l'aide et des conseils offerts. Il a raconté l'histoire d'une consœur du STT qui téléphonait au bureau chef du Syndicat de temps à autres, laissant des mots d'encouragement dans sa boîte vocale au travail. « C'était très inspirant et rafraîchissant d'entendre ces messages et je suis reconnaissant envers tout le monde qui m'a appuyé pendant mes années passées au sein du STT », a-t-il- dit. « Je suis fier d'avoir fait partie du mouvement syndical en général parce qu'il a joué et continue de jouer un rôle crucial dans la création et dans le maintien d'une société équitable où les travailleurs (euses) sont traités avec respect et avec dignité », a-t-il ajouté.

« Je suis fier d'avoir fait partie du mouvement syndical en général parce qu'il a joué et continue de jouer un rôle crucial dans la création et dans le maintien d'une société équitable où les travailleurs (euses) sont traités avec respect et avec dignité »

Lorsqu'interrogé sur ses projets pendant la retraite, le confrère Doubt a partagé qu'il a vécu beaucoup de changements dans sa vie et qu'il est prêt pour celui-ci aussi. Il a de plus exprimé avoir hâte de passer plus de temps avec sa charmante conjointe Lesley, sa famille et ses petits-enfants. « Tous les militant(e)s doivent faire des sacrifices personnels et je suis profondément reconnaissant de l'amour de ma famille qui a toujours soutenu mon travail avec le Syndicat », a-t-il conclu.

Le STT tient à remercier sincèrement le confrère Doubt de s'être dévoué au mouvement syndical et d'avoir aidé les membres du Syndicat pendant toutes ses années. Bonne retraite. Le meilleur reste à venir !

LE PROCESSUS DE SÉLECTION DE FUSION

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Les membres ont posé la question : « Pourquoi votons-nous encore une fois en ce qui concerne la fusion avec le Syndicat des Métallos ? »

En novembre 2012, le Conseil exécutif national (CEN) a proposé d'entamer des pourparlers en vue d'une fusion avec le Syndicat des Métallos. Bien qu'il n'y ait aucune obligation de le faire en vertu des Statuts du STT-TWU, un mandat a été demandé aux membres pour entamer ces pourparlers. Le CEN a fixé des critères pour le vote référendaire, y compris les délais et le seuil. Le seuil requis pour l'adoption a été fixé à 66 2/3 %.

« Pourquoi votons-nous encore une fois en ce qui concerne la fusion avec le Syndicat des Métallos ? »

Au cours de la période précédant le dépouillement du scrutin, il y eut des présentations et des débats lors des réunions des sections locales sur les avantages et les inconvénients de la fusion. De nombreux membres ont estimé qu'il n'y avait pas eu de discussions avec le CEN avant la motion présentée pour approbation en novembre et que la question aurait dû d'abord été débattue lors du Congrès. En outre, les membres ont exprimé leur inquiétude quant au choix du Syndicat des Métallos sans avoir préalablement comparé ce dernier avec d'autres syndicats pour s'assurer qu'il s'agit de la meilleure option. En fin de compte, les membres ont voté à 65,1 % en faveur d'aller de l'avant avec des discussions de fusion.

Étant donné que la grande majorité des membres ont voté en faveur de discussions de fusion avec un autre syndicat et tenant compte de la rétroaction sur la question lors du vote référendaire, le CEN a tenu une séance de stratégie afin de déterminer quelles seraient, le cas échéant, les prochaines étapes à suivre pour le STT. Après discussion et débat lors de la session de stratégie, le CEN a tenu une réunion le 21 mars 2013 et a débattu et adopté la motion suivante :

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le président du STT-TWU crée un comité de sélection de fusion composé de deux membres du Comité des Statuts, du président du Comité des finances et du président du Congrès, et de trois membres du Conseil exécutif national ; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Comité de sélection de fusion élabore un questionnaire qui sera soumis à au moins trois syndicats et que ce questionnaire comporte des questions spécifiques portant, entre autres, sur le montant des cotisations, la gouvernance, le recrutement syndical, les stratégies de négociation et l'éducation des membres ; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Comité de sélection de fusion examine les réponses de chaque syndicat et fournisse au CEN son choix du syndicat avec lequel engager des discussions de fusion et les raisons justifiant ce choix; et

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Conseil exécutif national présente une recommandation au Congrès de mai 2013 du STT-TWU d'entamer des pourparlers de fusion avec le syndicat choisi, avec la participation des fiduciaires du RASTT et du RPTT ; et

IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE, si le Congrès décide de procéder à des pourparlers de fusion, la date limite pour présenter aux membres du STT-TWU un accord préliminaire de fusion avec le syndicat choisi lors d'un scrutin référendaire, conformément à l'article XXI des Statuts du STT-TWU, soit au plus tard le 30 octobre 2013.

Le 25 mars, les membres suivants ont été nommés au Comité de sélection de fusion par le président Doubt avec l'approbation du Conseil exécutif national : la vice-présidente Betty Carrasco, l'agent d'affaires Hans-Woosly Balan, l'agent d'affaires Dave DiMaria, Bruce Kennedy, président du Comité des Statuts, et Steve Lewis, membre du Comité des Statuts. Comme mandatés par la motion, Dave Michie, président du Congrès, et Brenda Forward, présidente du Comité des finances, ont accepté de siéger au comité.

Le comité s'est réuni et a créé un questionnaire de 68 questions pouvant servir de base pour déterminer les syndicats parmi lesquels trois seraient retenus et invités à faire un exposé et répondre à des questions supplémentaires. Il convient de mentionner que chaque membre du comité a considéré que de faire partie de ce processus était un honneur et un privilège, et s'est appliqué la tâche avec un esprit ouvert et sans préjugés ni points de vue préconçus.

Le comité a choisi d'envoyer le questionnaire à huit syndicats :

- Le Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada)
- Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)
- Le Syndicat canadien des employées et employés professionnels et de bureau (SEPB)
- Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
- La Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE)
- Teamsters Canada (TC)
- L'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC)
- Le Syndicat des Métallos

En attendant que le Comité reçoive des réponses, nous avons passé ce temps à étudier les statuts de chaque syndicat, et à chercher d'autres renseignements disponibles sur les sites Web et autres documents.

Sept des huit syndicats ont choisi de remplir le questionnaire ; TCA et le SCEP ont envoyé une présentation commune, car ils sont en train de fusionner en une nouvelle entité portant le nom provisoire de Projet du nouveau syndicat.

Impressionné par l'ensemble des soumissions, il a été difficile pour le comité de dresser une courte liste de seulement trois syndicats, si bien que la liste a finalement été réduite à quatre syndicats. Nous avons invité le TUAC, le SCFP, le SEPB et le Syndicat des Métallos au bureau du STT-TWU à Burnaby, C.-B. Les quatre syndicats ont envoyé plusieurs représentants pour rencontrer le Comité.

Chaque syndicat disposait de quatre heures pour faire une présentation. Aucun n'a eu besoin de tout ce temps qui a été comblé par une longue période de questions et réponses après chaque présentation. Chacune des présentations était bien faite et instructive, ce qui a rendu difficile le processus de prise de décision. En fin de compte, les membres du comité ont convenu à l'unanimité que le Syndicat des Métallos convenait le mieux pour répondre aux besoins de nos membres.

En vertu de son mandat, le Comité a formulé au CEN sa recommandation ainsi qu'une justification à l'appui comportant 20 points qui semblaient placer les Métallos au-dessus de la mêlée. En bref, nous avons été impressionnés par leur approche à l'éducation des membres et au développement du leadership, les ressources et l'aide pour appuyer le STT avec les accords de négociation collective, l'accès à une caisse de grève et de défense de plus de 250 millions de dollars, les ressources de syndicalisation ainsi que les programmes de soutien pour les jeunes travailleurs et les retraités. Pour une description plus détaillée, voir le rapport du Comité de sélection de fusion à l'adresse www.twu-stt.ca/sites/default/files/MergerSelectionReport.pdf.

La recommandation écrite et sa justification à l'appui ont été présentées et approuvées par le Conseil exécutif national lors d'une réunion spéciale le 5 mai. Le 7 mai, après un vif débat d'environ quatre heures, une motion a été adoptée par les délégués au Congrès pour amorcer des pourparlers en vue d'un accord de fusion avec le Syndicat des Métallos. Le Congrès est composé de représentants des cinquante (50) sections locales du STT à travers le pays.

Lorsqu'un accord préliminaire de fusion aura été conclu avec le Syndicat des Métallos, le document de l'accord sera disponible pour consultation par l'ensemble des membres du STT avant un vote référendaire d'ici la fin d'octobre. Il faudra une majorité de 66 2/3 % des suffrages exprimés en faveur de l'accord pour que ce dernier prenne effet.

Vos Nouvelles. Votre Futur.

- NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE
- INFOLETTRES
- BULLETINS

... ET BIEN PLUS ENCORE !

Allez au www.twu-stt.ca/fr/cybernouvelles

LE 9 MAI 2013 : LETTRE DU SYNDICAT DES MÉTALLOS

Délégué(e)s de Congrès 2013 du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (TWU-STT)

Chers consœurs et confrères,

Au nom des membres de notre syndicat partout au Canada, nous tenons à vous exprimer que notre syndicat est honoré que les délégué(e)s aient voté en faveur d'entreprendre des pourparlers de fusion entre les deux fiers syndicats.

Nous sommes optimistes et enthousiastes quant à l'avenir que nous pouvons bâtir ensemble. La fusion de nos syndicats reflètera une vision positive de l'avenir du mouvement syndical : ouvert sur le monde et axé sur des initiatives concrètes servant à améliorer la vie des membres et de leurs familles.

Ensemble, nous pouvons bâtir une fusion efficace étant fondée sur un avenir positif en matière de négociations collectives, de formation syndicale, d'organisation, d'action politique/législative et de services fournis aux membres. Nous sommes confiants que des milliers de membres

« Nous sommes optimistes et enthousiastes quant à l'avenir que nous pouvons bâtir ensemble. »

du TWU-STT voudront participer au scrutin pour la ratification de l'entente de fusion lorsqu'elle sera présentée. Ce grand engagement des membres servira aussi de tremplin afin d'accroître la mobilisation pour les négociations collectives en 2015 et pour les années ultérieures. À notre avis, l'objectif de cette fusion est surtout de nous améliorer plutôt que de nous agrandir.

Notre passé démontre que de nombreuses fusions ont mené notre syndicat à intégrer de nouveaux secteurs d'activités avec succès. Ces nouveaux secteurs au sein de notre syndicat se sont ensuite développés et ont obtenu des gains importants pour les membres, même lors de périodes économiques difficiles. Et ces fusions ont aussi avantageusement transformé notre syndicat à chaque fois.

Le président (retraité) du STT George Doubt, le président international des Métallos Leo Gerard, la vice-présidente du STT Betty Carrasco, le directeur national des Métallos pour le Canada Ken Neumann.

Incorporer l'expérience inhérente du TWU-STT dans le secteur des télécommunications et le militantisme des membres, avec la grande capacité syndicale, la portée mondiale unique et les ressources significatives du Syndicat des Métallos sera une combinaison puissante.

Ensemble, nous pouvons accroître l'engagement des membres, offrir des cours de formation syndicale, et effectuer avec efficacité les négociations collectives, l'organisation et les stratégies législatives qui feront de notre Syndicat fusionné le chef de file dans la représentation des travailleurs (euses) en télécommunications au Canada, tout en augmentant notre nombre de membres. Par le biais de notre vaste réseau international d'allié(e)s et de ressources, notre Syndicat fusionné peut devenir le chef de file mondial dans ce secteur d'activité.

Nous espérons qu'une entente de fusion entre nos syndicats puisse inclure un grand engagement commun quant à la négociation, à la formation, à l'organisation ainsi que sur la scène politique et législative. Une entente de fusion efficace doit aussi prévoir un plan d'action afin d'aligner nos ressources du mieux possible pour nos membres amalgamés.

Le Syndicat des Métallos et le TWU-STT bénéficient d'une alliance stratégique depuis 2010 et nous avons beaucoup travaillé ensemble depuis les cinq derniers mois. Nous avons donc appris à bien nous connaître.

Maintenant, en tant que partenaires dans l'élaboration d'une entente de fusion, nous pouvons approfondir notre compréhension et nous tourner vers l'avenir en toute confiance.

Ensemble, allons de l'avant !

Solidairement,

LEO W. GERARD,
Président international

KEN NEUMANN,
Directeur national pour le Canada

Le STT élit un nouveau président

Les délégué(e)s du Congrès 2013 du Syndicat des travailleurs (euses) en télécommunications (STT) à Calgary, en Alberta, ont élu à titre de nouveau président national, Lee Riggs, originaire de Kelowna, en Colombie-Britannique. Lee remplace le confrère George Doubt, qui a pris sa retraite le 14 juin 2013 dernier, après avoir occupé le poste de président national pendant les six dernières années.

Lee, qui est agent d'affaires au sein du STT depuis 2006, dit : « Je suis honoré et très fier d'avoir été élu pour représenter les membres du STT. Le secteur des télécommunications est en pleine croissance au Canada et nous avons comme responsabilité en tant que Canadien(ne)s d'assurer une représentation adéquate des travailleurs (euses), que ce soit en matière de droits individuels, de santé et de sécurité, ou de maintien de nos bons emplois au Canada. »

« Je suis honoré et très fier d'avoir été élu pour représenter les membres du STT. Le secteur des télécommunications est en pleine croissance au Canada et nous avons comme responsabilité en tant que Canadien(ne)s d'assurer une représentation adéquate des travailleurs (euses). »

En 1981, à l'âge de 19 ans, Lee a été embauché chez BC Tel (maintenant Telus) aux services de téléphonistes, puis a travaillé comme employé de bureau pour finalement devenir conducteur d'un camion-échelle à l'installation et à la réparation. Lee a été militant syndical tout au long de sa carrière et a occupé divers postes au sein du STT. Il s'est toujours beaucoup impliqué en matière d'accidents du travail, auprès du Workers Compensation Board, de santé et de sécurité, de négociations collectives pour diverses accréditations du STT, dont Telus, et de plusieurs autres questions liées aux relations de travail. De plus, Lee est fiduciaire du Régime de pension des travailleurs (euses) en télécommunications, fait partie du Conseil d'administration de Concert Properties, siège en tant que membre du Investment Committee chez ACM Advisors Ltd., une compagnie de placements hypothécaires, et agit en tant qu'administrateur du Conseil de Castle I Investments Inc.

« Je me suis immédiatement mis au travail », dit Lee de son nouveau poste. « Le Syndicat a du pain sur la planche, maintenant que les rênes ont été légués et surtout avec les pourparlers de fusion avec le Syndicat des Métallos », a-t-il expliqué faisant référence au mandat que les délégué(e)s de Congrès ont donné au STT d'entreprendre des négociations pour accomplir un accord de fusion avec les Métallos.

Il considère aussi le paysage des télécommunications, en constant changement, comme étant un important défi pour les membres du STT. « Les enjeux sont très élevés », dit Lee concernant la nouvelle sur le géant américain voulant faire son entrée dans le marché canadien. Il explique : « La sécurité d'emploi de nos membres subira une pression supplémentaire si ceci se produit. Les ressources dont dispose le Syndicat des Métallos seront d'une grande valeur. Leurs départements de recherche et de campagnes stratégiques, ainsi que leur bureau de lobbyisme à Ottawa, seront mis à l'épreuve avec l'approche du prochain cycle de négociations collectives avec Telus en 2015 ».

LE CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL 2013 : Deux rangées du fond à partir de la gauche : Ron Palmer, Joe Benn, Nathan Beausoleil, Isabelle Miller, Jennifer Bucholtz, Ivana Niblett, Perry Pasqualetto, Colin Brehaut, Liz Fletcher, Paolo Réhel, Harmony Jackson, Hans-Woosly Balan, John Hockley, Michael Thompson. Première rangée : Juanita West, Betty Carrasco, Tamara Marshall, Lee Riggs, Tricia Watt, Dave DiMaria, Robin Arndt.

Nouveaux dirigeants du Conseil exécutif national élus lors du Congrès 2013 du STT

IVANA NIBLETT – VICE-PRÉSIDENTE, ALBERTA

Ivana est dirigeante à temps plein du STT depuis 2006 lorsqu'elle fut élue pour la première fois en tant qu'agente d'affaires. Elle a occupé ce poste pendant sept ans jusqu'à son élection au poste de vice-présidente au Congrès de mai dernier. Ivana a été, entre autres, fortement impliquée dans la formation syndicale, ayant servi comme dirigeante du STT à l'Éducation, présidente du Comité de l'éducation de la Fédération du travail de l'Alberta, membre du Comité de l'éducation du Congrès du travail du Canada, en plus de siéger au conseil d'administration de la Fondation Aspen (Formation syndicale de la maternelle à la 12e année). En tant que vice-présidente, la responsabilité majeure d'Ivana sera de superviser le processus d'arbitrage de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.

NATHAN BEAUSOLEIL – AGENT D'AFFAIRES, CALGARY

Nathan est un agent d'affaires nouvellement élu. Avant d'être élu, Nathan a travaillé chez Telus à Calgary à l'appui aux commandes en direct du réseau filaire. Au cours des dernières années, Nathan a été un militant actif du STT et a occupé divers postes électifs dans sa section locale, y compris les postes de président, vice-président, et conseiller délégué ; il a travaillé comme animateur de respect en milieu de travail. Ses fonctions actuelles comprennent le service aux sections locales 203, 205 et 209, les comités de jeunes du STT et de la Fédération du travail de l'Alberta. Nathan s'intéresse particulièrement à l'engagement des membres du Syndicat.

JENNIFER BUCHOLTZ – AGENTE D'AFFAIRES, BURNABY

Avant son élection comme agente d'affaires, Jennifer a travaillé chez Telus pendant 19 ans et a travaillé pour Telus Mobilité. Elle a été membre du Comité de négociations du STT en 2010-2011 et a été fiduciaire du Régime des avantages sociaux des travailleurs (euses) en télécommunications, poste qu'elle occupe toujours. Jennifer est une militante active du STT de longue date et a occupé le poste de secrétaire-trésorière pour sa section locale pendant neuf ans. Ses fonctions actuelles comprennent le service aux sections locales 2, 3 et 51, ainsi que l'appui à la section locale 60 de Shaw. Elle est également dirigeante de l'éducation du STT et elle siège au Comité de l'éducation du Congrès du travail du Canada.

HARMONY JACKSON – AGENTE D'AFFAIRES, CALGARY Le militantisme syndical de Harmony a commencé au début de sa carrière chez Telus, lorsqu'elle est devenue une déléguée syndicale et une conseillère déléguée dès l'année de son embauche. Au moment de son élection en tant qu'agente d'affaires, elle avait été présidente de sa section locale pendant cinq ans et elle avait été élue comme agente d'affaires suppléante en 2008. Elle a siégé à de nombreux comités, tels que l'éducation, la solidarité, la sensibilisation des membres et le Comité de santé et sécurité de la section locale. Ses fonctions actuelles comprennent le service aux sections locales 201, 202, 204 et l'appui à la section locale 213. Elle est également membre du Comité des femmes de la Fédération du travail de l'Alberta.

RON PALMER – AGENT D'AFFAIRES, EDMONTON Ron a été actif sur plusieurs fronts avant son élection comme agent d'affaires. Il a été président et vice-président de sa section locale ainsi que conseiller délégué pendant plus de 7 ans. Ron s'est fortement engagé lors des nombreuses audiences et du processus d'appels de la Commission d'assurance-emploi issus du conflit de travail de 2005 chez Telus. Avant de travailler chez Telus, il avait occupé des postes élus au sein du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes. Ron dessert actuellement les sections locales 206, 208, et il appuie la section locale 214. Il est aussi un dirigeant du Comité de santé et de sécurité pour l'Alberta et siège au Comité de santé et de sécurité de la Fédération du travail de l'Alberta.

Discussion sur la sécurité syndicale et sur la campagne pour le changement de la Formule Rand

Forum des jeunes travailleurs (euses) du Syndicat des TCA

Le 4 mai 2013 (Mise à jour effectuée le 8 mai 2013)

Angelo DiCaro, représentant national du Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA), a posé plusieurs questions à Brynne Sinclair-Waters, chercheuse au sein de la Fédération du travail de l'Ontario, pour expliquer aux délégué(e)s du Forum des jeunes travailleurs (euses) du Syndicat des TCA la prochaine campagne nationale visant à protéger la formule Rand et la sécurité syndicale.

ANGELO DICARO : Les politiciens et les politiciennes de la droite conservatrice ont proposé partout au pays des mesures qui tentent d'extirper le cœur du mouvement syndical. Pouvez-vous élaborer sur le sujet ?

BRYNNE SINCLAIR-WATERS : Oui, c'est exacte. Le Parti progressiste-conservateur de Tim Hudak en Ontario et les conservateurs de Stephen Harper à l'échelle fédérale ont indiqué vouloir mettre en œuvre des lois menaçant la sécurité syndicale et abrogeant la formule Rand. Avant de parler de ce que ça signifie vraiment, je veux d'abord préciser que cette question relève surtout du type de société dans laquelle nous souhaitons vivre.

GAIN DE CAUSE SUITE AU GRIEF – EXAMEN MÉDICAL NON RÉMUNÉRÉ

Le Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications (STT) est fier de vous annoncer qu'il a remporté un grief concernant un examen médical non rémunéré.

Telus a contrevenu à l'article A18.06 de la convention collective en octobre 2011 lorsqu'elle a refusé d'accorder un congé rémunéré à un employé qui devait obtenir un formulaire d'évaluation de praticien (FAP) d'un spécialiste afin que les Services de santé de Telus puissent évaluer une demande d'accommodement médical.

Le 26 février 2013, Telus a décidé de ne plus contester ce grief, et indiqué ce qui suit :

- *Telus dédommagera le plaignant pour la somme réclamée, avec intérêts durant la période d'étude du grief.*

Comme Telus a décidé de ne plus contester ce grief, l'arbitre a tranché en faveur du Syndicat avec préjudice, et oblige Telus à respecter ce jugement lors de tous les prochains cas d'examen médical non rémunéré afin d'évaluer une demande d'accommodement médical.

Compte tenu de cela, nous conseillons aux employés de continuer à soumettre des griefs si on refuse de leur accorder un congé rémunéré en vertu de l'article A18.06 afin d'obtenir un formulaire d'évaluation de praticien (FAP) d'un spécialiste afin que les Services de santé de Telus puissent évaluer une demande d'accommodement médical.
Pour toutes questions, veuillez contacter votre délégué ou représentant syndical.

Veuillez lire la lettre énonçant la décision dans son intégralité (en anglais seulement).

En toute solidarité,

Le Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications

Lien : http://bit.ly/11UTTMH

Voulons-nous vivre dans une société juste et équitable, ou de plus en plus inégale ? Une société démocratique ou dans laquelle les voix dissidentes sont étouffées ? Une société où nous avons le droit d'agir collectivement ou dans laquelle le choix individuel prédomine la démocratie et les buts collectifs ? Les attaques sur les syndicats dans ce pays relèvent réellement de ça.

Maintenant, abordons quelques détails. Alors, c'est quoi la sécurité syndicale ? La sécurité syndicale est un ensemble de règles assurant que les syndicats demeurent financièrement viables et puissent continuer à représenter les travailleurs et les travailleuses. Pour ce faire, les syndicats exigent soit (a) que les travailleurs et les travailleuses d'une unité de négociation deviennent des membres syndiqués ou (b) que les travailleurs et les travailleuses payent des cotisations syndicales.

La formule Rand est au cœur de la sécurité syndicale au Canada. La formule Rand émane d'une décision de la cour suprême émise par Justice Ivan Rand, en 1946, qui est venue mettre fin à la grève des travailleurs et des travailleuses du Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA) chez Ford, en 1945, à Windsor. Essentiellement, la formule Rand exige que les travailleurs et les travailleuses dans un lieu de travail syndiqué payent des cotisations syndicales. Les syndicats sont légalement responsables de négocier au nom de tout le monde faisant partie d'une unité de négociation (aussi connu comme étant le devoir de représentation équitable). Donc, puisque tout le monde faisant partie d'une unité de négociation bénéficie d'une convention collective, la formule Rand est fondée sur le principe qu'il est juste et équitable d'exiger que tout le monde paye des cotisations syndicales.

La formule Rand et la sécurité syndicale sont très importantes pour différentes raisons. Premièrement, tel que je l'ai expliqué précédemment, elles promeuvent l'équité en assurant que tout le monde bénéficiant d'une convention collective paye des cotisations syndicales, ce qui signifie que personne ne peut profiter des avantages sans avoir payer sa juste part. Deuxièmement, elles promeuvent la stabilité des relations du travail en évitant des grèves sur la question du paiement obligatoire des cotisations syndicales. Troisièmement, elles protègent le droit des travailleurs et des travailleuses à la représentation équitable et à la négociation collective en assurant que si les travailleurs et les travailleuses dans un lieu de travail décident démocratiquement de se syndiquer, leur syndicat dispose des ressources financières nécessaires pour les représenter adéquatement. Quatrièmement, elles assurent que les syndicats détiennent les ressources essentielles pour demeurer une force progressive parmi la société et pour continuer de promouvoir la justice sociale. D'ailleurs, cette fonction est sûrement d'autant plus importante de nos jours, car notre société semble devenir de plus en plus inégalitaire, et le pouvoir ainsi que la richesse semblent être de plus en plus détenus par un groupe restreint de grandes entreprises et d'élites riches.

ANGELO DICARO : Plusieurs des politiciens et des politiciennes qui défendent ce genre de mesures avancent que les syndicats ne devraient pas financer de causes à caractère politique et qu'ils ne devraient se concentrer que sur des questions touchant directement la négociation collective. Qu'avez-vous à dire à ce sujet ?

BRYNNE SINCLAIR-WATERS : Eh bien, nous savons que la capacité des syndicats à négocier collectivement est étroitement liée au contexte politique dans son ensemble, alors ils ne peuvent pas être séparés.

En limitant la capacité des syndicats d'utiliser les cotisations syndicales pour accomplir de l'action politique, la voix des travailleurs et des travailleuses, ainsi que toute opposition aux politiques conservatrices au Canada, se retrouvent étouffées. Il s'agit là encore du type de société dans laquelle nous souhaitons vivre. Voulons-nous vivre dans une société où les travailleurs et les travailleuses ont une voix ou dans laquelle le pouvoir politique et économique semble appartenir de plus en plus à un petit groupe de grandes entreprises et d'élites riches ?

« En limitant la capacité des syndicats d'utiliser les cotisations syndicales pour accomplir de l'action politique, la voix des travailleurs et des travailleuses, ainsi que toute opposition aux politiques conservatrices au Canada, se retrouvent étouffées. »

ANGELO DICARO : Avez-vous une statistique étonnante pour le public ?

BRYNNE SINCLAIR-WATERS : Je ne suis pas certaine d'avoir une statistique étonnante, mais j'ai un fait étonnant. Attendez, je crois avoir les deux finalement. Tout d'abord, mon fait étonnant est qu'ici au Canada les politiciens et les politiciennes prétendent que les syndicats sont démodés et considèrent ces projets de lois comme étant des tentatives de modernisation. Mais en réalité, ces lois proviennent des ségrégationnistes du Sud des États-Unis des années 1930 et 1940. Nous savons que ce genre de lois ayant été adoptées aux États-Unis ont engendré des salaires plus bas et des avantages moins nombreux pour les travailleurs et les travailleuses, tout en affaiblissant les syndicats. Ces lois sont loin d'être modernisatrices. Au contraire, ce sont ces vieilles politiques qui ont eu des effets dévastateurs partout aux États-Unis pendant des décennies. Et ma donnée étonnante est que dans les états américains où ce genre de lois ont été adoptées, les travailleurs et les travailleuses ont 60 pourcent moins de chance d'appartenir à un syndicat.

ANGELO DICARO : Merci, Brynne.

Le Congrès 2013 a eu lieu du 6 au 10 mai à Calgary en Alberta, il a réuni 112 délégués représentant 50 sections locales de partout au Canada, le Conseil exécutif national, le personnel, des invités de divers syndicats et des visiteurs.

Faits saillants du Congrès de politique 2013 du STT

Le **CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL** a rendu compte de quelques-unes des activités qui ont été entreprises au cours de l'année précédente. Les sujets abordés comprenaient l'équité en emploi, ce qui, en soi, couvre un large éventail de sujets, notamment, la flexibilité du travail par quarts, les relations avec les Autochtones, le respect en milieu de travail, la diversité et les programmes de retour au travail.

Parmi les autres sujets abordés, mentionnons les rapports des comités de coordination d'usine, de bureau et des services de téléphonistes. Malheureusement, 2012 a marqué la fin de plus de 100 ans d'histoire pour les services de téléphonistes au détail. Cette division a été fermée à la suite de la plus récente convention collective avec Telus. Le comité de coordination des services de téléphonistes a abordé et traité les nombreuses questions transitoires qui touchent les téléphonistes au détail.

Les statistiques sur les griefs et les arbitrages ont été rapportées pour l'année 2012, notamment le nombre de griefs atteignant la 3e étape et nécessitant une intervention par les bureaux du Syndicat à travers le Canada : 95 griefs au Québec dont 28 renvoyés à l'arbitrage, 70 griefs en Ontario dont 15 approuvés pour renvoi à l'arbitrage, 91 griefs déposés en Alberta dont 25 approuvés pour renvoi à l'arbitrage et 123 griefs en Colombie-Britannique dont 52 approuvés pour renvoi à l'arbitrage. Au 31 décembre 2012, le STT avait 173 griefs actifs

Le processus de sélection de la fusion a été présenté aux délégués et a fait l'objet d'un intense débat. Le processus de sélection décrit comment huit syndicats ont été contactés et sélectionnés comme partenaires potentiels de fusion. Finalement, le Syndicat des Métallos a été choisi parmi le groupe de haute qualité des choix possibles. Le rapport complet du Comité de sélection de fusion est disponible sur le site Internet du STT à l'adresse www.twu-stt.ca.

Sur la question de la fusion, les congressistes ont passé environ quatre heures à débattre d'une résolution présentée par le Conseil exécutif national sur la fusion avec le Syndicat des Métallos. La résolution a été largement adoptée, mettant en branle les négociations actuellement en cours.

Le **COMITÉ DES FINANCES** a présenté un budget équilibré pour le fonctionnement du Syndicat pour l'exercice 2013-2014. Le budget de 8 millions de dollars couvre la multitude des dépenses pour le fonctionnement quotidien du STT au nom des membres, y compris le règlement des griefs et l'arbitrage, l'éducation, les dépenses des sections locales, la santé et la sécurité, les droits de la personne, la rémunération des dirigeants et du personnel, l'aménagement de bureau, etc.

Le Comité des finances a formulé un certain nombre de recommandations. La recommandation affectant principalement le fonctionnement du STT portait sur la réaffectation des cotisations. Il s'agit de modifier le montant des cotisations allouées actuellement au compte d'administration et la part affectée à la Société de secours mutuel. Entre autres choses, la Société de secours mutuel administre le fonds de grève. Si cette réaffectation est adoptée par les membres lors d'un vote cet automne, les cotisations versées par les membres ne changeront pas, mais la part de l'argent utilisée pour l'administration du Syndicat augmentera, permettant au STT de fournir de meilleurs services et programmes aux membres.

Le **COMITÉ DES STATUTS** a traité plus de 100 résolutions envoyées par les sections locales à travers le pays et suggérant des modifications et des ajouts aux statuts et aux politiques du STT. Certains changements étaient d'ordre administratif et de nombreuses résolutions n'ont pas été adoptées et seront soumis à un vote des membres lors des réunions des sections locales en septembre. L'un des amendements proposés permettant un vote électronique lors les votes

référendaires rendra le vote plus facile et plus accessible pour l'ensemble des membres.

Le **COMITÉ DE L'ÉDUCATION** a rendu compte de l'avancement de la formation des membres. La formation très nécessaire à l'activisme a eu lieu dans toutes les provinces (Québec, Ontario, Alberta et Colombie-Britannique). Elle a été accueillie favorablement et plusieurs facilitateurs ont été ajoutés à la liste. Le budget de l'éducation a de nouveau reçu un financement cette année et le comité programmera de nou-

veaux cours. Consultez les mises à jour du calendrier sur le site Internet du STT pour voir quand les cours seront disponibles dans votre région. Le cours seront également annoncés lors des réunions des sections locales.

Le **COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE** a fait jouer une série de vidéos qui suscitent la réflexion sur ce que signifie l'expression « Déclaration universelle des droits de la personne » ainsi que des vidéos sur l'évolution de la «Déclaration universelle des droits de l'homme ». Le comité travaille également sur une initiative appelée « Projet respect » qui donnerait au STT une politique ou un processus distinct pour traiter des questions de respect en milieu de travail. L'objectif de cette politique est de traiter des questions qui ne relèvent pas des motifs prohibitifs. La politique est encore au stade de développement et le comité a décidé de demander un avis juridique sur le libellé d'un tel processus ou d'une telle politique.

Le **COMITÉ D'ACTION POLITIQUE** a donné un rapport détaillé sur les questions politiques touchant les employés sous réglementation fédérale, comme ceux qui travaillent chez Telus et Shaw. Du projet de loi C-377 visant à rendre les finances des syndicats plus « transparentes » pour le grand public à une loi spéciale de retour au travail enlevant l'admissibilité de certains travailleurs à bénéficier de certaines dispositions de l'assurance-emploi, les attaques contre les travailleurs ont augmenté considérablement maintenant que les Conservateurs ont acquis la majorité tant attendue à la Chambre des communes.

Après l'augmentation des exigences en matière de déclaration pour les syndicats, les députés conservateurs ont exprimé publiquement la nécessité d'une législation supplémentaire qui pourrait limiter sérieusement le financement des syndicats. L'idée derrière ce projet de loi a été comparée à

la législation du droit au travail adoptée par environ 24 états américains et qui pourrait gravement altérer la formule Rand.

La formule Rand remonte à 1946, lorsque le juge de la Cour suprême, Ivan Rand, a introduit la formule dans le cadre d'une décision d'arbitrage pour mettre fin à une grève des Travailleurs unis de l'automobile. Selon la formule, les travailleurs ne sont pas contraints d'adhérer à un syndicat, mais tout le monde doit payer des cotisations pour les services et les avantages du syndicat parce que même les non-membres bénéficient des avantages que le syndicat a gagnés. La formule a été intégrée dans le mouvement syndical au Canada depuis plus de 65 ans et a même résisté à des contestations constitutionnelles.

Le **COMITÉ NATIONAL DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ** a informé les délégués au Congrès des problèmes qui ont touché les membres dans les milieux de travail de Shaw et de Telus. Plus d'une douzaine de sujets ont étés abordés, allant de la puissance A2-A3 au droit de participer aux enquêtes sur les situations dangereuses en passant par la prévention de la violence en milieu de travail. Il a été souligné que les membres ne doivent pas devenir complaisants quand il s'agit de leur santé ou de leur sécurité au travail. C'est une honte, mais les membres continuent d'être blessés au travail et de mettre leur santé en danger quand ce n'est pas nécessaire.

Majoritairement composé de membres de la Colombie-Britannique, notons que le **RÉGIME DE RETRAITE DES TRAVAILLEURS (EUSES) EN TÉLÉCOMMUNICATIONS** a fait part de l'état du RRTT. Sur une base totale (qui comprend à la fois des prestations acquises à ce jour ainsi que les avantages futurs), la position du Régime a diminué, passant d'un excédent de 189 millions de dollars au 1er janvier 2011 (financé à 105%) à un excédent de 25 millions de dollars au 1er janvier, 2012 (financé à 101%).

L'actuaire du Régime a confirmé que le régime est solvable au 1er janvier 2012. Les contributions pour 2012 ont étés inférieures au coût des avantages à échoir, mais les actifs excédentaires de 669 millions de dollars sont plus que suffisants pour couvrir ce déficit.

En ce qui concerne les initiatives d'investissement du RRTT, il n'y a eu aucun changement au principe d'appariement des actifs de des passifs adopté par les fiduciaires. Après un examen de l'étude des actifs et des passifs faite à l'aide des résultats de l'évaluation actuarielle du 1er janvier 2012, les fiduciaires ont décidé, sur la base d'une recommandation des conseillers du Régime, que la durée du portefeuille de titres à revenu fixe soit prolongée d'un an. Ce changement a pris en considération l'excès de financement des prestations du régime actuel, l'objectif de continuer à offrir des avantages conformément au plan du Régime, et reconnaissance que les membres du Régime vieillissent et que le nombre des membres actifs diminue.

Les fiduciaires continuent à étudier des placements alternatifs dans le cadre d'une stratégie globale d'investissement visant à générer pour le Régime un rendement supplémentaire au rendement réalisable par le portefeuille obligataire sous-jacent. Les bonnes nouvelles sont que le Régime continue d'être entièrement financé et que les fiduciaires continuent à approuver les départs à la retraite pour ceux qui prennent leur retraite avant l'âge de 65 ans.

Résultats des élections 2013 du TWU-STT

- **PRÉSIDENT**
  (1) – 3 ans
  Lee Riggs
- **VICE-PRÉSIDENTE – ALBERTA**
  (1) – 2 ans, pour compléter le mandat en cours
  Ivana Niblett
- **AGENT D'AFFAIRES – CALGARY**
  (1) – 3 ans
  Nathan Beausoleil
- **AGENT D'AFFAIRES – CALGARY**
  (1) – 2 ans, pour compléter le mandat en cours
  Harmony Jackson
- **AGENT D'AFFAIRES – BURNABY**
  (2) – 3 ans
  Jennifer Bucholtz
  Tamara Marshall
- **AGENT D'AFFAIRES – MONTREAL**
  (1) – 3 ans
  Hans Woosly-Balan – acclamé
- **AGENT D'AFFAIRES – EDMONTON**
  (1) – 1 an, pour compléter le mandat en cours
  Ron Palmer
- **AGENT D'AFFAIRES – KELOWNA**
  (1) – 1 an, pour compléter le mandat en cours
  Colin Brehaut

- **AGENTS D'AFFAIRES INTÉRIMAIRES – QUEBEC (3) – 3 ans**
  Maxime Deveau – acclamé
  Pierre-Richard Joseph – acclamé
  Nicolas Lavoie – acclamé
- **AGENTS D'AFFAIRES INTÉRIMAIRES – QUEBEC (1) – 1 an, pour compléter le mandat en cours**
  Olivier Picard – acclamé
- **AGENT(E)S D'AFFAIRES INTÉRIMAIRES – ONTARIO (3) – 3 ans**
  Michael Bertumen – acclamé
  Brenda Forward – acclamé
  Leighann Neal – acclamé
- **AGENT(E)S D'AFFAIRES INTÉRIMAIRES – ALBERTA (4) – 3 ans**
  Bonnie Devine
  Karen Hannah-Masse
  Paul Hutchinson
  Greg Kadey
- **AGENT(E)S D'AFFAIRES INTÉRIMAIRES – BC (4) – 3 ans**
  Czar Loquia
  Michael Lucas
  Karen Phillips
  Chris Stephens
- **AGENT(E)S D'AFFAIRES INTÉRIMAIRES – BC (1) – 1 an, pour compléter le mandat en cours**
  Roy Driver – acclamé

- **COMITÉ DES STATUTS – (3) – 2 ans**
  Denise Chisholm
  Bruce Kennedy
  Michael Lucas
  Kelly Thompson – 1ère intérimaire
  Nicolas Lavoie – 2e intérimaire
- **COMITÉ DES FINANCES – (3) – 2 ans**
  Steve McWhirter
  Michael Phillips
  Lori Travis
  Grant Beattie – 1ère intérimaire
  Olivier Picard – 2e intérimaire
- **COMITÉ D'ÉDUCATION – (3) – 2 ans**
  Karen Phillips
  Chris Stephens
  Brian Turner
  Rita Kellow-Taylor – 1ère intérimaire
  Maxime Deveau – 2e intérimaire
- **FIDUCIAIRE DU RÉGIME DE PENSION – (1) – 2 ans, pour compléter le mandat en cours**
  Colin Brehaut

« …Je me rase les cheveux en guise de solidarité envers mon père. Il a combattu deux cancers de la prostate au cours des dernières années et il est maintenant en rémission. Je sais que le cancer de la prostate est l'un des plus meurtriers chez les hommes, et qu'avec les avancés de la recherche et des traitements, les chances de survie et de vivre longtemps ont beaucoup augmentées depuis que mon père a reçu son diagnostic. »

Un membre du STT se rase les cheveux pour une cause

Félicitations à Dave Michie, président du Congrès 2013 et membre de la Section locale 214, d'avoir réussi à atteindre son objectif de levée de fonds de 2000$. Le confrère Michie amasse des fonds pour la fondation du cancer en Alberta (Alberta Cancer Foundation). Les fonds serviront à aider à obtenir et à maintenir les meilleurs chercheurs (euses) et clinicien(ne)s et à leur offrir les ressources nécessaires pour améliorer la prévention, le dépistage et les traitements. Tel que promis, le confrère Michie est parvenu à son objectif de 2000$ et s'est rasé les cheveux lors de l'activité organisée par Concert Properties pour les délégué(e)s de Congrès. Si vous voulez faire un don, veuillez s'il vous plaît visiter la page du confrère Michie sur le site Internet de la fondation au www.albertacancer.ca/michie (en anglais). Le confrère Michie à jusqu'à présent recueilli plus de 2600$.

Pierre-Richard Joseph, Isabelle Miller, Hans-Woosly Balan

Points marquants du Congrès international de la Coalition of Black Trade Unionists (CBTU)

L'article suivant est fondé sur le rapport soumis au Conseil exécutif national du STT par Isabelle Miller, agente d'affaires – Québec et Maritimes.

Le 42e Congrès international de la Coalition of Black Trade Unionists (CBTU) a été tenu du mercredi 22 mai au dimanche 27 mai à Lake Buena Vista, en Floride. Environ 700 délégué(e)s admissibles à voter et membres retraités étaient présents, représentant plus de 56 chapitres répartis dans 10 régions. Le chapitre canadien, faisant partie de la Région 1, était représenté par plus de 35 délégué(e)s dont les agent(e)s d'affaires Isabelle Miller et Hans-Woosly Balan, ainsi que le président de la Section locale 602, Pierre-Richard Joseph, tous provenant du STT. Le Congrès était télédiffusé en direct à l'échelle mondiale, et plusieurs vidéos du Congrès sont présentement disponibles en ligne au https://instance.clickstreamtv.net/cst/12665268.

« Le 42e Congrès international de la Coalition of Black Trade Unionists (CBTU) a été tenu à Lake Buena Vista, en Floride. »

Les candidat(e)s des chapitres ont été choisis pour les Comités internationaux, et la consœur Miller a été sélectionnée à titre de représentante canadienne pour siéger au sein du Comité international des résolutions et du Comité des satuts. Parmi les 22 résolutions finales présentées au Congrès, cinq provenaient du Canada et traitaient de sujets tels que la violence faite aux femmes, les femmes autochtones, les services bancaires de Postes Canada, le projet de loi C-377, le taux de chômage chez les jeunes, les jeunes de couleur, et la violence armée. Le confrère Balan a poursuivi son rôle d'organisateur de collecte de fonds pour le chapitre à la table des articles promotionnels, avec la participation du confrère Joseph, tout au long du Congrès. Avec l'aide d'autres délégué(e)s canadiens, ils ont réussi à amasser plus de 1 600$ pour le chapitre.

Le Congrès a débuté le 23 mai, avec des messages de bienvenue de la part des représentant(e)s régionaux, dont Mike Williams, président de l'American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO) en Floride. La consœur Miller a effectué l'introduction au nom du Conseil exécutif international. Le secrétaire-trésorier de l'AFL-CIO à New York, Terry Melvin, a présenté son premier rapport en tant que président international de la CBTU, donnant le ton au programme fort chargé du Congrès. Les délégué(e)s ont profité de plusieurs assemblées et ateliers tout au long du Congrès, menant à des journées de travail durant entre 9 et 11 heures. Le premier évènement tournait autour du thème de la richesse ou l'absence de celle-ci dans notre communauté. Cette séance portait sur l'inégalité de la richesse entre les gens de couleur et les Caucasien(ne)s, ainsi que sur une explication des pratiques institutionnelles et des politiques publiques responsables de cet écart grandissant, dont des statistiques et deux présentations Powerpoint détaillées.

Un second sujet d'assemblée a été l'immigration et les citoyen(ne)s sans droits. L'une des conférenciers (ières) invités étaient Maria Elena Durazo, secrétaire-trésorière exécutive de LA County ALF, qui a expliqué aux délégué(e)s les répercussions de la réforme de l'immigration et des étiquettes péjoratives attribuées aux

immigrants illégaux qui ont quitté leur pays tentant d'améliorer leur qualité de vie.

D'autres sujets ayant été abordés lors des assemblées et des ateliers sont les droits de vote et la réforme, les effets de la mondialisation des entreprises et des économies sur le mouvement syndical, les moyens d'améliorer la santé, les richesses et le bien-être des hommes de couleur, le droit au travail, et le récit déchirant d'un lynchage à Hudson, à New York, qui serait survenu aux mains de la police régionale au cours des quelques dernières années.

La journée du 24 mai a commencé avec les réunions du caucus régional à 7h30 où ont eu lieu les discussions sur les résolutions, sur les évènements, et sur les conférences de la Région pour ensuite être présentés aux délégué(e)s de Congrès. La nouvelle directrice de la Région 1, Sharon Lovelady-Hall, a animé la réunion de notre caucus où elle a remercié la consœur Miller et son conjoint, Liam Joseph, d'avoir créé le logo du Congrès. Vendredi et samedi, pendant le Congrès entre les ateliers et les assemblées publiques, la délégation a révisé les résolutions, le rapport sur les membres retraités et un rapport ainsi qu'une présentation effectués par CARAT Team sur les conditions déplorables et sur les atrocités en santé et en sécurité qu'éprouvent les travailleurs (euses) agricoles de l'aviculture.

La consœur Miller a assisté au déjeuner-conférence avec les conférencières invitées Yvette Register, entrepreneure et survivante d'un cancer du sein, et Yvette Turner, docteure et auteure du livre « The Grievance: One Woman's Ordeal with Sexual Harassment, Humiliation, Hypocrisy, and Hurt ». Les deux femmes ont parlé avec beaucoup d'entregent des épreuves qu'elles ont toutes les deux vécues et de la force ainsi que des habiletés qu'elles ont acquises en surmontant ces obstacles.

Le 25 mai, Larry Rousseau, vice-président exécutif régional de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) en Ontario, a parlé aux délégué(e)s des travailleurs (euses) migrants et de l'immigration d'une perspective canadienne. Sa présentation et son discours ont été très intéressants, et il a surpris tout le monde présent en annonçant formellement sa candidature néo-démocrate dans la circonscription de Bourassa – Montréal au Québec.

Un service religieux a eu lieu dimanche matin, suivi en après-midi des réunions du Comité des femmes et du Comité des hommes. Puis, en soirée, le président émérite de la CBTU, Dr. William « Bill » Lucy, a prononcé un discours devant les participant(e)s du banquet de remise de prix, mettant ainsi fin à un Congrès fort productif.

UN NOUVEAU COMITÉ POUR SENSIBILISER AUX QUESTIONS LIÉES À LA DIVERSITÉ

Le Conseil exécutif national a créé un nouveau comité qui va promouvoir l'appréciation de la diversité culturelle qui existe au sein des membres du STT.

Le Comité de la diversité du STT travaillera à promouvoir la célébration, la compréhension, l'appréciation, la connaissance et le respect de la diversité culturelle. Le comité sera chargé de recueillir et de diffuser des informations sur les enjeux culturels auxquels sont confrontés nos membres, et d'élaborer des stratégies pour permettre au Syndicat d'adopter une attitude proactive dans la promotion des intérêts des membres et du mouvement syndical.

Le comité devra également prendre les devants dans la sensibilisation à ces questions par le biais de plans d'action et de communication pour appuyer et promouvoir la solidarité dans le réseau syndical. Le comité sera chargé de mettre en évidence les contributions apportées au mouvement syndical par les coalitions du travail et divers groupes culturels, ainsi que de mettre en évidence comment le mouvement syndical a touché ces groupes culturels. Ce comité contribuera à faciliter la participation des sections locales et à encourager la participation et l'activisme des membres sur une base continue.

Au moment d'écrire ces lignes, l'agente d'affaires Tricia Watt est la première personne à être nommée au comité, mais d'autres membres devraient se joindre au comité après l'affichage sur le site Web du STT. Si vous souhaitez faire partie de ce comité ou de tout autre comité, vérifiez les postes vacants sur notre site Web à l'adresse : http://www.twu-stt.ca/fr/postes-au-sein-de-comités.

Les délégués du STT à la Fédération du travail de l'Alberta (AFL) étaient Ken Nielson- Section locale 201, Robb Woodring – Section locale 202, Paul Hutchinson - Section locale 203, Greg Kadey – Section locale 204, Shane Matchullis – Section locale 205, Tony Lebel – Section locale 208, Arjay Plain – Section locale 209, Ken McPherson – Section locale 210, Nathan Beausoleil et Kim Woodroffe – Section locale 213, Ed Strauss – Section locale 214, les agents d'affaires Joe Benn, Betty Lockhurst, Ivana Niblett, Juanita West, le secrétaire-trésorier Michael Thompson et le président George Doubt.

Congrès de la Fédération du travail de l'Alberta

Soumis par l'agente d'affaires Juanita West

Le 48e Congrès politique de l'AFL a eu lieu du 25 au 28 avril 2013, à Edmonton en Alberta. Les 370 délégués présents représentaient 29 syndicats affiliés. Le thème de cette année était « Les syndicats montent la garde pour vous ». Les syndicats de l'Alberta sont plus nécessaires que jamais. Les syndicats de l'Alberta doivent se tenir côte à côte et protéger les droits des travailleurs. Les politiques et les résolutions adoptées lors du congrès ont abordé un large éventail de sujets et aideront à guider l'AFL dans la défense des travailleurs et de leurs familles.

Le 27 avril, les délégués du STT ainsi que quelques centaines de syndiqués turbulents de l'Alberta, ont envahi et occupé la salle d'audience du siège social de la Commission du travail au centre-ville à Edmonton, pour manifester leur soutien aux gardes ayant participé à une grève non autorisée pour défendre les droits des travailleurs en matière de santé et sécurité et leur droits des travailleurs en matière de santé et sécurité et leur droit de refuser des conditions de travail dangereuses. Les infirmières (UNA), les ambulanciers et les agents de soins de santé (HSAA) et divers travailleurs du TUAC ont également refusé de franchir la ligne de piquetage. Les délégués du STT se sont ensuite joints à la ligne de piquetage pour manifester leur soutien.

CINQUIÈME RASSEMBLEMENT ANNUEL DE MOTOS DU STT À TOAD ROCK

Le Cinquième rassemblement de motos annuel du STT à Toad Rock qui avait été initialement prévu pour juin, mais reporté en raison du mauvais temps, aura lieu en septembre. Le rallye est ouvert à tous les membres actuels et retraités du STT. Un terrain de camping et des chalets sont disponibles pour ceux qui voudraient y prendre part, y compris les non-motocyclistes. Assurez-vous de consulter le site Web de Toad Rock, www.toadrockcampground.com. Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Keith Streng par téléphone au 250-554-0668 ou par courriel à l'adresse kstreng123@hotmail.com.

Lettres de remerciements

Remerciements : Carmen Cairns

Bonjour Perry,

Je dois vous annoncer si vous ne l'avez pas déjà appris – et je vous prie partager ceci avec le reste du Conseil exécutif, Colin et le Comité d'action politique sont au courant – que je prends ma retraite le 1er août, après 37 ans, 3 mois et 11 jours.

Shannon Csano, déléguée syndicale du Service des téléphonistes de la section local 17, m'a fait connaître la version du STT de « Nous sommes tous égaux sur le marché du travail » gestionnaires ou unité de négociation – nous sommes égaux les uns aux autres) dès mon premier jour payé de formation en cours d'emploi. Elle ne m'a pas seulement enseigné le travail à accomplir, mais aussi quels sont mes droits en tant que membre du syndicat. Elle a quitté notre département peu de temps après. Sa confiance et son encadrement m'ont inculqué la fierté et l'attitude « nous les travailleurs sommes égaux à tous les niveaux de gestion » qui était nécessaire et qui m'a bien servi pendant toutes mes années à la BC Tel – Telus!

Mon premier grief a eu lieu il y a presque exactement 37 ans. J'ai subi un « 30 – 60 – 90 » pour ne pas avoir accepté un quart un dimanche après-midi (le 30 juillet 1976). J'étais employée temporaire à l'époque et j'ai géré avec succès mon propre grief. J'ai vu cette attitude s'épanouis parmi nos membres et vous devriez tous être fiers! J'ai bénéficié du soutien de ce syndicat, et plus récemment, celui du Comité d'action politique depuis plusieurs années.

On m'a libérée une première fois pour travailler à l'élection provinciale de 1996 en C.-B. (Neil Morrison était très fier et m'a appelée personnellement pour me dire que le Bureau provincial du NDP en C.-B. avait demandé spécifiquement mon aide et que c'était la première fois qu'on demandait l'apport d'un membre de syndicat), puis de nouveau aux élections partielles fédérales de 1997, et par la suite j'ai travaillé à de nombreuses autres élections fédérales et provinciales. J'ai fièrement utilisé le temps des vacances au cours des années, comme demandé par nos Statuts, à travailler à ces campagnes aux niveaux provincial et fédéral. Ma circonscription (Maple Ridge – Mission) et l'AP du NDP C.-B. ont été impressionnés par notre syndicat, ma forte conviction et mon engagement envers les campagnes.

Le STT-TWU devrait être fier de notre éthique de travail et de son engagement envers les travailleurs canadiens. J'espère que ce syndicat continuera à être un leader actif dans le mouvement de combat pour les travailleurs. La campagne de la Fédération du travail de la C.-B. pour l'augmentation du salaire minimum en Colombie-Britannique a été très fructueuse et a démonté que les syndicats se soucient de tous les travailleurs ! Partout où nous avons distribué des tracts, nous avons été félicités et remerciés d'avoir préservé les emplois et obtenu un salaire décent !

L'expérience et le courage de ce syndicat sont sans limites. Chaque fois que je mentionne mon syndicat, le STT-TWU, les autres syndicats savent que nous avons la conviction, la vigilance, l'expérience et les méthodes intelligentes pour nous battre, quel que soit le défi qui nous est présenté. Il n'y a pas de plus grande bataille que lorsqu'on lutte contre une multinationale comme Telus, il n'est donc pas étonnant que nous soyons si capables de riposter. L'horloge du chômage, notre propre manière de souligner l'importance de « garder les emplois au Canada », et notre volonté de faire du lobbying pour les droits et la sécurité des travailleurs à tous les niveaux, voilà ce qu'est notre syndicat ! Telus, les Libéraux de la Colombie-Britannique et Stephen Harper continuent de nous tenir occupés en essayant de garder nos mains liées et de nous faire taire – mais nous allons toujours trouver un moyen de faire passer notre message !

Je tiens à remercier ce syndicat de m'avoir donné l'occasion de servir fièrement nos membres ! Je vais appuyer ce syndicat (ou tout syndicat dans lequel nous nous retrouverons) dans tous vos efforts et je serai heureuse d'offrir mon aide (en tout temps – que je suis à la retraite). J'espère aussi que je pourrai compter sur votre appui lors d'élections dans l'avenir, car je n'ai pas pris ma retraite de la politique !

En toute solidarité et avec beaucoup de gratitude,

Carmen Cairns – anciennement
Section locale 32

P.-S. Je crois qu'il y aura une fête le 7 septembre à Abbotsford, au Elks Hall. Cette date n'a pas encore été fixée.

Remerciements : Amanda Grant

Cher Colin et les membres du Conseil exécutif du Syndicat,

J'aimerai vous remercier tous et toutes du soutien qui m'a été offert pendant mes 17 années d'embauche chez Telus. De plus, merci pour le cadeau de départ à la retraite que j'ai reçu. Je l'apprécie beaucoup.

Amanda Grant,
Anciennement de la Section locale 52

Remerciements : Susan Prociuk

Je veux simplement remercier le Syndicat pour mon cadeau de départ à la retraite de 1000$. Merci aussi au syndicat pour tous les efforts démontrés au cours des années que j'ai travaillé chez Telus. Je suis reconnaissante d'avoir été membre du syndicat. Encore merci.

Sincèrement,
Susan Prociuk
Anciennement de la Section locale 10

STT

COLOMBIE-BRITANNIQUE
Siège social à Burnaby
5261 rue Lane
Burnaby, BC V5H 4A6
TÉLÉPHONE : 604-437-8601
TÉLÉCOPIEUR : 604-435-7760

Kelowna
#403-1630, rue Pandosy
Kelowna, BC V1Y 1P7
TÉLÉPHONE : 250-860-5025
TÉLÉCOPIEUR : 250-860-6737

Prince George
#102-3645, 18e avenue
Prince George, BC V2N 1A8
TÉLÉPHONE : 250-960-2220
TÉLÉCOPIEUR: 250-563-2379
TÉLÉCOPIEUR SANS FRAIS :
1-888-700-9318

ALBERTA
Calgary
#402-5940, MacLeod Trail SW
Calgary, AB T2H 2G4
TÉLÉPHONE : 403-237-6990
TÉLÉCOPIEUR : 403-802-2381

Edmonton
#1280 – 5555 Calgary Trail NW
Edmonton, AB T6H 5P9
TÉLÉPHONE : 780-444-6945
TÉLÉCOPIEUR : 780-488-6911

ONTARIO
Scarborough
#901-10 Milner Business Court
Scarborough, ON M1B 3C6
TÉLÉPHONE : 416-506-9723
TÉLÉCOPIEUR : 416-506-9722

QUÉBEC
Westmount
#540-4060, rue Ste-Catherine O.
Westmount, QC H3Z 2Z3
TÉLÉPHONE : 514-788-8811
TÉLÉCOPIEUR: 514-788-8813

RETRAITE/AVANTAGES DES TT
#303-4603, Kingsway
Burnaby, BC V5H 4M4
RETRAITE : 604-430-1317
AVANTAGES : 604-430-3300
TÉLÉCOPIEUR : 604-430-5395
SITE INTERNET : www.twplans.com

TWU STT
TELECOMMUNICATIONS WORKERS UNION
SYNDICAT DES TRAVAILLEURS (EUSES) EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

Lettres ... SUITE

Remerciements : Margaret Bosco

Je tiens à exprimer au STT mes sincères remerciements et ma grande reconnaissance pour le certificat de membre honoraire à vie et pour le généreux cadeau de départ à la retraite de 900$ que j'ai reçu après 18 ans d'embauche chez B.C. Tel et Telus.

Merci aussi à toutes les femmes et à tous les hommes dévoués qui travaillent sans relâche pour les membres du Syndicat. Je remercie particulièrement Grace Jones des services aux membres de son aide et d'avoir grandement facilité le processus.

Sincèrement,
Margaret Bosco
Anciennement de la Section locale 51

Merci à vous : Tere Leahy

Je veux simplement partager avec vous que le 13 avril marque mon 24e anniversaire en tant que fier membre de ce Syndicat. Les représentant(e)s, le bureau du Régime et autres m'ont bien aidé au cours de ces 24 années. Je tiens à vous en remercier.

Sincères salutations,
Tere Leahy
Section locale 7

Merci à vous : Deanna Atwood

Cher STT,

Merci pour le chèque de 1000$. Je l'apprécie énormément.

Deanna Atwood
Anciennement de la Section locale 9

À la recherche d'anciens membres du STT de Nelson, C.-B.

Nous sommes à la recherche des coordonnées des anciens employés de Nelson pour organiser une réunion. Si vous, ou quelqu'un que vous connaissez, avez travaillé dans la région de Nelson/Castlegar/Trail, veuillez faire parvenir les coordonnées à l'une des personnes suivantes :

- Pat Springman, par courriel à pat.springman@telus.net ou par téléphone au 250-352-3339
- Cathy Broster Robinson, par courriel à vette93@shaw.ca ou par téléphone au 250-825-3404
- Cathy Pereverseff, par courriel à cathyprvrzff@gmail.com ou par téléphone au 250-693-5527

LE TRANSMETTEUR

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU STT

Président du STT : LEE RIGGS
Vice-Présidents : BETTY CARRASCO, IVANA NIBLETT
Secrétaire-Trésorière : MICHAEL THOMPSON
Spécialiste des communications : DIANE PÉPIN
Photos offertes par: JIM ORFINO, DAVE DIMARIA, EMILY NICOLE

www.twu-stt.ca
editor@twu-stt.ca

PN: 40022297

Si impossible de livrer, retourner à : Circulation STT
5261, rue Lane, Burnaby, BC V5H 4A6

TRANSMETTEUR PAR COURRIEL

C'est plus économique et mieux pour l'environnement. Pour en faire la demande, écrivez à e-transmitter@twu-stt.ca

cope 15 CEP 2000